

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DES MARINS

Membre du Comité International pour le Bien-Être des gens de mer (ICSW)

56 Rue Falguières 75015 PARIS

N°81 Janvier/Février 2013

France Ports Accueil

Urgence

Les rapports annuels des commissions portuaires de bien-être ont montré que la plupart de nos associations ont des problèmes de financement et que pour certaines d'entre elles, leur pérennité est en jeu. Le principe d'une contribution obligatoire des armateurs des navires en escale, proposé par notre Fédération pour pallier ces difficultés et repris par le groupe de travail du Conseil Supérieur des gens de mer, animé par Gérard Peleen, a obtenu l'accord unanime des membres de ce Conseil. C'était une excellente nouvelle, hélas douchée par le refus de la sous-direction des ports de voir cette contribution entrer dans le cadre réglementaire des droits de port !

Et, pourtant, l'accueil des marins est bien un service rendu aux équipages mais aussi aux armateurs et aux navires. Car chacun sait qu'un marin qui a pu se détendre durant l'escale et communiquer avec sa famille, est d'autant plus performant pour la conduite et la marche et donc la sécurité du navire. De plus la fixation du taux de cette « redevance » après avis de la commission portuaire de chaque port, et l'encadrement de sa distribution par une convention entre l'association et le port offraient les garanties indispensables.

Il faut donc trouver une solution avant le prochain Conseil. C'est ce que le Ministre a demandé à la sous- direction des ports ; il y a urgence car cela conditionne le bon fonctionnement, voire la pérennité de l'accueil des marins dans nos ports et donc le respect de l'engagement pris par la France en ratifiant la Convention du Travail Maritime, et de celui du Président de la République de « se donner les moyens nécessaires afin de garantir des conditions d'accueil optimales dans les ports français » Alain Coudray.

Sommaire

<u>International</u> : Fusion ICSW/ISWAN- Fonds d'urgence des marins –Tom Holmer	-	Page 1
<u>National</u> : Nouvelle Convention Maritime – Société des Œuvres de Mer –		2
Observatoire des Droits des marins – Quelques nouvelles de nos voyageuses		2
Conseil supérieur des Gens de Mer – groupe de travail Bien Etre –		2/3
Nouvelles des Ports		3/8

Il y a dix ans : La Haute Cour de Singapour reconnaît que les salaires des marins affectés au gardiennage de leur navire arrêté font partie des frais du « liquidateur judiciaire » et qu'il doit les leur régler. Le Centre de New York pour les droits des marins s'élève contre les restrictions les empêchant d'aller à terre. Le 28 janvier 2003 s'est tenue à Londres l'A.G. du Comité International pour le Bien être des Gens de Mer. La section Nord-Ouest de l'Europe (de Hambourg au Havre) a tenu son assemblée générale à Rotterdam du 24 au 26 février 2003. Le port de Venise et les 180.000 marins qu'il reçoit par an forment une « autre cité » que l'autorité portuaire veut faire découvrir à la population. Pilotes, équipages des remorqueurs, lamaneurs sont les premières personnes à qui les marins ont affaire en arrivant au port. De la qualité de ces contacts dépend l'opinion qu'ils auront du port. La Société des Œuvres de Mer rappelle qu'elle distribue chaque année des subventions pour l'équipement des foyers. A Dunkerque nous avons eu à déplorer en quinze jours le décès de deux marins polonais à la suite d'accidents à bord. Les associations d'accueil de la région dunkerquoise ont pu obtenir la mise en place d'une ligne d'autobus assurant le transport gratuit des marins en fin d'après-midi. A.L.

INTERNATIONAL

Fusion ICSW/ISWAN : une cérémonie officielle de lancement de l'organisme, fruit de cette fusion, se tiendra à Londres le 17 avril à 18h00 en présence de Madame Cléopâtre Doubaï-Henry, Directrice (BIT) et Jim Fitzpatrick, ex ministre de la marine de G.Bretagne.

www.seafarersemergencyfund.org : le Fonds d'urgence des gens de mer (SEF) est disponible pour fournir une aide immédiate et essentielle aux gens de mer et à leurs familles qui sont directement impliqués dans des crises soudaines et imprévues. Les fonds sont fournis par ITF et la fondation des savoirs traditionnels et sont administrés par le réseau d'assistance aux marins (ISAN). Les demandes sont à adresser à help@seafarersemergencyfund.org, qui pourra vous donner toutes informations utiles.

Itf TRUST : Tom Holmer n'est plus à Itf trust. Il suit actuellement une formation à l'Université. Il avait assisté à certaines de nos assemblées générales et avait le grand mérite de faire ses interventions en français. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle carrière et lui exprimons toute notre amitié. A.LL.

NATIONAL

Ratification de la nouvelle convention maritime internationale : Le 28 février 2013, le gouvernement français a déposé auprès du Bureau international du Travail l'instrument de ratification de la Convention maritime 2006 (MLC 2006). La France est le 35ème Etat membre de l'OIT et le 13ème Etat membre de l'UE à avoir ratifié cette convention.

La Société des Œuvres de Mer souhaite recevoir les demandes de subvention ainsi que les rapports d'activités des foyers avant le 31 mai.

Observatoire des droits des marins. Les journées d'études auront lieu le :

Jeudi 27 juin : Les aspects du travail maritime international.

Vendredi 28 juin : Bien-être en escale

S'adresser à : veronique.aubert@univ-nantes.fr

Quelques nouvelles de nos voyageuses membres de la FNAAM. : Anny Morandy : appelée à voyager souvent, a dû quitter son poste de vice-présidente de la FNAAM (Méditerranée) et profite de ses déplacements pour visiter les seamen's clubs. De Hong Kong elle nous écrit : « *A Hong Kong il y a deux foyers et c'est l'hôtel qui génère l'argent car il a une location extraordinaire et les chambres sont dignes d'un 4* avec des prix défiant toute concurrence. J'ai pris des photos. Sur les quais des conteneurs, ce qui est intéressant c'est la salle de repos avec des fauteuils relaxants. Je passe des moments incroyables et en plus c'est l'été ici. Pas de « ships levies » mais un hôtel qui permet de couvrir les frais. Amitiés, Anny* **Jill Simpson** : Fondatrice et première présidente du foyer de Calais, formatrice de visiteurs de navires. Vient de tenir une session de formation à Bordeaux. Effectue des voyages sur des navires de charge ce qui lui permet de mieux connaître la vie des marins. Elle a nous adressé récemment le récit de son dernier voyage sur un porte conteneurs. Texte très intéressant que je diffuserai dans un prochain FPA. ALL.

Conseil Supérieur des Gens de Mer –(CSGM)- Réunion Plénière du 13 février - Groupe de travail : bien être des gens de mer.

Gérard Pelen, Philippe Martin et Angel Llorente ont été reçus à leur demande par Mme Brehier-Guillen, Directrice des Affaires Maritimes, et M. Becouarn, Sous-Directeur des Gens de Mer, le 24 janvier, avant la réunion du groupe de travail. Ils ont pu exposer la situation des foyers d'accueil et ont rencontré beaucoup de compréhension. Le 13 février, le rapporteur de ce groupe, Gérard Pelen, a présenté à la réunion du 13 février le compte rendu des travaux de ce groupe de travail qui a abordé dans ses réunions des 15 novembre et 24 janvier, les sujets suivants :

- Circulation des marins : les préfets doivent établir la cartographie des limites géographiques de sortie des marins étrangers dans nos ports

- Fonctionnement des commissions portuaires : faible participation des représentants territoriaux. Les rapports annuels des CPBE sont trop divers dans leur forme et ne permettent pas une mise en commun efficace. Nous demandons d'ajouter un sous paragraphe II-5 « Synthèse des besoins recensés ». A la suite d'une modification du trafic maritime les ports d'Ajaccio, Toulon et Port Vendres désirent avoir des CPBE.

- Financement des associations qui accueillent les marins : tous les membres sont d'accord pour une participation systématique des armateurs. Le représentant des Armateurs de France confirme qu'ils ne sont pas contre cette participation obligatoire à condition que les armateurs étrangers paient également. Il est remarqué une disparité entre les 4 foyers hébergés par l'AGISM et les 17 autres qui n'ont aucune aide de l'Etat. Mme Palud Gouesglou, adjointe au sous-directeur des ports et du transport fluvial et M. Becouarn, sous-directeur des Gens de Mer, demandent que chaque CPBE fasse un inventaire précis des besoins pour permettre d'assurer l'accueil des marins. Les associations constatent que leurs revenus ne sont pas à l'échelle de la demande et les heures d'ouverture ne correspondent pas toujours aux besoins des marins mais il n'est pas possible d'ouvrir davantage les foyers par manque de bénévoles et de moyens financiers pour les remplacer par des salariés. Sur la demande d'associer aux frais de port la redevance obligatoire de bien être, la sous-direction des ports et du transport fluvial reprend la décision du Conseil Constitutionnel : une redevance doit correspondre à un service rendu à l'armateur et au navire, non à l'équipage. En conclusion :

-il faut demander aux Préfets de consulter les CPBE pour définir les limites de sortie des marins.

-améliorer le fonctionnement des CPBE,

-l'ensemble des participants reconnaît qu'il est légitime de demander une contribution aux armateurs,

- un état des besoins plus précis doit être réalisé et quantifié,

- il faut trouver un vecteur de recouvrement de cette redevance.

Dans un courrier du 8 mars le Conseiller du Ministre signale que la sous-direction des ports et transports fluviaux travaille sur le sujet et fera une proposition avant le mois de juin prochain. A.LL.

NOUVELLES DES PORTS

Dunkerque : Claude Marrellec, ancien radio de la Cie Delmas, membre de la Mission de la Mer et de l'ALAM où il était chauffeur bénévole pour assurer la conduite des marins, vient de nous quitter. C'est un ami de longue date, dévoué, toujours au service des autres, que nous perdons. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Si le code ISPS, l'éloignement des terminaux, la brièveté des escales et le faible effectif des équipages, rendent plus rare la présence de marins dans les rues de la ville, trois conférences ou exposés en début d'année sont venus nous rappeler leur existence et nos responsabilités. Le 16 janvier, à la demande des Amis des Marins, Maître Robert Rezenthel, ancien directeur juridique du Port de Dunkerque, actuellement avocat au barreau de Montpellier et chargé de cours dans plusieurs universités, a fait un très large exposé sur « Les droits et la protection des marins étrangers en France ». Faute de place dans ce bulletin je ne peux que citer la conclusion de son propos « *Malgré la formidable évolution technologique survenue au cours des dernières décennies contribuant à améliorer le sort des populations de la planète et la consécration des droits de l'homme, la reconnaissance des droits et marins étrangers en mer et dans la plupart des ports du monde doit encore accomplir d'importants progrès pour atteindre un niveau satisfaisant malgré l'adoption d'une convention internationale et de textes de droit interne pour assurer le bien-être des gens de mer. D'ailleurs cet objectif n'est pas encore totalement mis en œuvre sur le plan juridique, les modalités de financement de l'accueil des gens de mer font toujours débat. Le dévouement et la détermination de militants matériellement désintéressés précèdent souvent les réformes, le législateur et les pouvoirs publics finissent par remédier à des situations humainement intolérables. Ainsi que l'affirmait Sénèque : c'est quand on n'a plus d'espoir qu'il ne faut désespérer en rien* ». Le 13 février, pour présenter l'exposition « Les mille et une escales du Capitaine Clayessen » le Musée Portuaire organisait une table ronde sur le thème « La vie des marins dans la marine marchande » réunissant le Capitaine Clayessen, le Président du Conseil de Bien Etre Port

Portuaire, celui de l'Association des Consignataires et Agents maritimes, et de nombreux participants, notamment des navigants en activités ou retraités, certains impliqués dans les associations d'accueil. La Conservatrice du Musée animait les échanges. Tous ont souligné la pression constante qui pèse actuellement sur les navigants : travail administratif de plus en plus contraignant, responsabilité accrue en cas d'incidents, diminution des effectifs, normes de sureté qui réduisent les possibilités de descendre à terre, l'anonymat des interlocuteurs « *intermédiaires multiples, agences de main d'œuvre* ». Les rythmes de travail sont dénoncés : quarts de 6 heures suivis d'un « repos ? » de 6 heures. . A tout cela s'ajoute le danger de la piraterie. De tout ceci il ressort l'importance de l'accueil dans les ports et la nécessité d'obtenir l'obligation de leur financement comme partie des frais d'escale. Enfin le 21 février, toujours au Musée Portuaire, dans le cadre des « apéro-lectures », la conférencière avait retenu comme thème, bien choisi dans la patrie de Jean Bart, les « corsaires ». Elle a, dans l'heure et demie de son exposé, abordé tous les sujets et a su rappeler qu'à Dunkerque, alors espagnole, au XVIème siècle, les marins et armateurs dunkerquois avaient vu leur flotte de pêche détruite par les Gueux de la Mer, marins néerlandais en révolte contre l'Espagne. Il ne leur restait plus qu'à se reconvertir dans la guerre de course, ce qui fut fait et se révéla assez rentable. On peut faire un parallèle avec la situation des pêcheurs somalis, privés de ressources par l'exploitation illégale de leurs zones territoriales de pêche, non protégées par leur gouvernement, qui ont choisi la même voie et sont actuellement la hantise des marins navigant dans l'Océan Indien. Leur exemple est suivi sur la côte Ouest d'Afrique où les attaques de navires et prises d'otages se multiplient. Et, enfin, la collection « Long Cours » après avoir décrit différentes professions portuaires, a le projet d'un cinquième recueil intitulé « Escales » pour faire partager au lecteur la vie des marins en escale à Dunkerque. Il sortira le 17 septembre 2013 dans le cadre de Dunkerque, capitale régionale de la culture en 2013.A.LL.

Loon Plage : La fréquentation de notre club a augmenté depuis l'arrivée d'un bénévole d'origine arménienne. Très actif et souriant, il présente le gros avantage de parler russe, langue utilisée par de

nombreux marins, Ukrainiens et ressortissants de pays voisins : Pologne, pays Baltes, etc... Une étudiante russe, qui suit une formation à l'Université du Management Portuaire vient également nous apporter son concours. Nous avons enfin reçu l'habilitation pour engager des volontaires au service civique et avons lancé un appel à candidature. Nous espérons que cela nous permettra d'élargir nos horaires d'ouverture suivant la présence de navires, mais également la gamme des services aux marins, notamment dans le domaine de l'animation et de la participation aux festivités locales. A.LL

Rouen : notre Président a démissionné en février faisant face à des problèmes de santé. L'équipe fatigue et éprouve des difficultés à gérer tous les chantiers en cours. Les bénévoles se font de plus en plus rares, nous tentons des démarches aux fins de motiver les troupes.... Nous venons d'obtenir le renouvellement de notre agrément service civique et allons encadrer 2 jeunes dont 1 plus spécifiquement dans l'axe de la communication pour faire connaître le foyer. Une embauche d'un nouveau chauffeur polyvalent dans le cadre d'un CAE est en cours pour renforcer l'équipe (actuellement 3 chauffeurs polyvalents 24h/semaine, 1 secrétaire comptable et une femme de ménage à temps partiel). En février nous déplorons 3 accidents matériel sur nos bus ce qui grève notre budget et fait réfléchir sur la dangerosité des quais. Le travail de la CBE est efficient et permet de faire connaître notre activité. Depuis janvier 2013 la contribution des navires, à l'initiative de l'union des agents maritimes est passée à 35 euros par escale. Un travail de réflexion va s'amorcer avec le foyer du Havre (même département) via les 2 CBE afin d'envisager des pistes communes pour la recherche de financements et une certaine harmonisation.

Le Havre : Si pérenniser le budget est le mot d'ordre au sein de nombreuses associations, il convient bien évidemment de faire face aux besoins des marins en escale et de conserver un cap ambitieux. Afin d'améliorer la possibilité pour les marins de rejoindre notre foyer, une étude a été menée en concertation avec les principaux acteurs de cet accueil (salariés, bénévoles, associations,) ainsi que par la tenue de statistiques précises. Il en ressort que si le monde maritime et portuaire est en constante évolution, une structure d'accueil telle que le seamen's club du Havre se doit d'évoluer en fonction de cet environnement. Grâce à une nouvelle organisation, il a été décidé d'accroître la plage horaire d'ouverture. A budget constant, cette évolution ne peut être que minime mais inscrit durablement notre travail dans une optique qualitative et ambitieuse. La saison croisière est sur le point de commencer, avec toujours de nouvelles

Saint Malo : Marine Amitié Partage est maintenant dans ses locaux à peu près opérationnels au 2 Chaussée des Corsaires 35400 Saint

Dans ce contexte, il serait intéressant que les différents foyers fassent connaître les financements et les aides diverses obtenues auprès des partenaires maritimes, portuaires, collectivités locales et autres... L'activité du Port a chuté de 17% en 2012 et par voie de conséquence, la nôtre. Certaines soirées sont très calmes avec 6 marins connectés à la wifi . Où sont nos soirées animées.... Notre bilan financier 2012 en cours de finalisation ne va pas encore être à l'équilibre et nous sommes inquiets pour notre avenir. Nous axons aussi notre réflexion sur des modalités d'ouverture différentes et plus larges afin de répondre aux demandes des marins pour qui le temps d'escale est de plus en plus court. Actuellement, nos horaires d'ouverture ne permettent pas l'accès aux commodités de notre belle ville de Rouen. En juin (du 6 au 16) Rouen accueille l'Armada, grande fête de la mer et des marins. A ce jour, le foyer cherche des idées pour s'intégrer dans les festivités mais notre activité au quotidien ne semble pas attirer beaucoup l'organisation. En résumé, beaucoup de chantiers en cours et de réflexions à mener..... bon courage à tous. René et Marie Pierre

contraintes financières et la nécessité de communiquer auprès des bords pour faire connaître notre structure à des marins dont le besoin de débarquer n'est plus à démontrer. L'embauche d'un salarié en contrat aidé et la participation active des bénévoles nous permettront de faire face à ce projet qui entre dans sa 3ème année. Nous souhaitons aussi améliorer notre parc informatique par l'achat progressif de nouveaux ordinateurs, ainsi que de maintenir l'ensemble à un niveau de qualité répondant aux exigences des marins pour qui ce moyen de communication est largement utilisé. De nombreux projets pourraient être initiés ou améliorés grâce à une meilleure visibilité sur l'avenir dont dépend notamment le travail au niveau National sur un financement pérenne des associations d'accueil. Ronan Donain.

Malo avec boîte à lettres, mail map35400@orange.fr, téléphone 0299806501. Nous avons signé un accord le 17 janvier 2013

avec les consignataires et la région Bretagne pour 25 € pour les navires de moins de 100 m de long et 35 € pour les navires de plus de 100 m de long. Nous avons accueilli dans nos locaux la commission de bien être des gens de mer du port de Saint Malo. Nous avons commencé l'accueil des marins le 4 février 2013 et en 3 semaines, nous avons visité 12 navires, reçus au foyer 81 marins. Il nous reste à ré-

Brest le 28/02/2013 Notre horizon s'est éclairci sur notre future installation dans le nouveau Seamen's, le deuxième semestre 2014. En effet : une réunion s'est déroulée la semaine 8 sous la Direction de la région Bretagne afin de nous présenter l'avant-projet. La surface qui nous sera offerte est sans commune mesure avec celle que nous occupons actuellement (136m³ contre 35 actuellement). Nous disposerons d'une salle de jeux (billard, ping-pong et baby-foot), d'un espace bar (avec terrasse extérieure) et d'un espace salon internet et guichet de change. Il

Lorient : Bonjour. Marin'accueil a fait son Assemblée Générale en fin Février. Bilan financier à -300 €. Bilan d'activité assez bon : augmentation des bénévoles, des adhérents. un peu moins de bateaux mais une bonne fréquentation. Beaucoup de services rendus à bord aussi (vente cartes sim, change...). Nous avons déclenché une réunion pour l'accueil des paquebots ou des touristes pour que l'escale soit digne de ce nom! Nous avons signé une convention: 25 € navire - 100m et 35 € + de 100m sur la base du volontariat. . Si les volontaires sont nombreux, nous espérons récolter 6000 € soit 10% de notre budget annuel; il en reste à trouver! Nous avons en projet (ITF) un poêle à granulés et un comptoir. Le plus beau projet : nos 25 ans : une belle fête le 14/06 à Marin 'accueil. Nous accueillons en ce moment et pour 2 mois, Catherine Rannou, prof d'architecture et artiste en résidence à Lorient. Ce soir, pour

Nantes-Port-Accueil. Bonjour à tous ! Tout d'abord un bilan de notre activité en 2012 : sur 8 terminaux, vaste périmètre pour les visiteurs, 6 équipes, 6 jours sur 7, 428 visites de bateaux, 1174 marins rencontrés, 149 marins transportés. De plus, 35 permanences à notre foyer, 51 marins accueillis, et de nouveau une opération « Chocolats de Noël et cartes postales » appréciée des équipages. Mais plus qu'un bilan ce sont les perspectives d'avenir qui portent notre association en ce début d'année. De gros efforts ont été accomplis pour gagner en visibilité dans le paysage nantais. La conférence donnée en décembre par notre Président, à l'ancienne

soudre des problèmes de signalisation du local, des problèmes d'électricité dont nous nous occupons. Actuellement nous n'utilisons que des bénévoles, mais nous envisageons de prendre un salarié à 22 h par semaine, si nos finances nous le permettent. .Pour résumer, ce n'est pas l'euphorie, mais nous « étalons » Louis Trotin

nous restera le soin de la décoration intérieure. En ce qui concerne la fréquentation des équipages elle se maintient bien. Les aléas de la météo, les avaries de navires et le succès de la réparation navale nous sont profitables. D'autres problèmes seront à régler l'an prochain car des charges supplémentaires viendront se greffer avec ce déménagement. Nous fêterons, cette année, vraisemblablement le 21500^{ème} marins sur les 4 dernières années de reprise de l'activité. Charles Lebot

nos marins chinois, nous recevrons une délégation de lycéens (1 ère L) qui étudient la langue chinoise...belle rencontre qui se prépare, les marins sont ravis de ces moments atypiques partagés comme à la maison, et nous aussi. Christine Gasparoux, bénévole à Marin'accueil et au Festival Interceltique (entre autre), est en recherche active de travail en qualité d'Assistante Polyvalente. Formation : BTS Assistante de Direction, Stage d'anglais en immersion à Dublin, Certificat de pratique de la langue anglaise, formation Word – Access - comptabilité –sur logiciel EBP, perfectionnement Excel, formation sur Power Point.; Elle est à votre disposition pour un entretien (mail cgp@orange.fr). Nous vous la recommandons vivement. Merci de participer au succès de cette recherche. Cordialement, Emmanuelle Trocadéro, Directrice

Capitainerie du Port sur « Le bien-être maritime et l'accueil des marins dans les ports de l'estuaire de la Loire » a marqué un temps fort, rassemblant nombre d'acteurs différents de la vie portuaire autour de nos activités pour des échanges fructueux. La commission portuaire s'est réunie le 11 décembre avec la présence, appréciée, du représentant de la Ville de Nantes. Malheureusement les relances de l'administration et du préfet pour une représentation de Nantes Métropole sont restées sans effet. Absence préoccupante avant l'entrée en vigueur de la convention sur le bien-être en août 2013. La commission a été l'occasion d'évoquer le problème des

contributions volontaires des armateurs (CVA). En 2011, sur Nantes-St Nazaire, seules 32% des escales ont donné lieu à versement (de 20 à 30€ selon la taille des navires). En 2012 sur 10 agences travaillant sur les terminaux de Nantes, seule une agence acquitte la CVA. Pratiquement tous les navires reçoivent notre visite, mais notre association ne reçoit aucune contrepartie pour plus de 100 navires, ce qui équivaut à un manque de plus de 2000€ dans le budget. Les réticences au nom de la concurrence ou de la complexité du code des ports sont loin d'être une justification acceptable. D'où la nécessité de rendre cette contribution obligatoire. Mais nous restons enthousiastes et notre équipe s'est enrichie grâce au Forum du Bénévolat en janvier de nouveaux recrutements de bénévoles, confirmés ensuite à l'occasion de la Galette des Rois où anciens et nouveaux se sont retrouvés. Notre équipe repart donc en 2013 renforcée et prête à faire une réussite de la « Journée des marins du monde » au mois de juin. Cette journée, initiée par le Comité de Bien-être avec le soutien des associations de

La Rochelle/ Pallice : Un début d'année qui commence bien pour Marin 'Escale, car nous avons appris que le bilan de l'exercice 2012 se termine par un léger excédent (fruit d'une bonne gestion) et que pour les deux premiers mois 2013, nous avons accueilli 1360 marins et visité 242 navires.

Nous allons reconduire notre CUI pour la troisième et dernière fois. En octobre, nous serons obligés de nous séparer de ce salarié qui donne entière satisfaction tant par son esprit d'initiatives que par son engagement total au service de Marin'Escale. Si l'instauration d'une taxe sur les navires voit le jour avant la fin de l'année cette situation pourrait être revue. Tout dépend aujourd'hui de la prise en compte des propositions du Conseil Supérieur de bien être des gens de mer, qui doit impérativement déboucher sur une décision ministérielle. Nous avons remis – lors de sa venue – à la Rochelle – un dossier (porté aussi par notre député) en mains propres au ministre, qui nous a affirmé vouloir

Bordeaux/Bassens. Escale estuaire de la Gironde : Le 1^{er} février, la Commission portuaire s'est réunie sous la présidence de l'administrateur en chef des affaires maritimes, représentant M. le préfet de la région Aquitaine. (Seule, la conseillère municipale de Bassens était présente au titre des collectivités territoriales... !). Le président d'EEG a indiqué que la formation de visiteurs de bord a conduit rapidement à effectuer un certain nombre de visites à bord des navires et parallèlement,

la Basse-Loire, veut rapprocher les accueils des marins de la population, et ouvrir davantage les élus et travailleurs du monde portuaire et maritime à la présence et la réalité de la vie des marins. Dans ce sens, l'arrêté préfectoral sur la circulation des marins « hors Schengen », sur lequel les associations avaient été consultées, fixe un cadre raisonnable. Il méritera d'être adapté sur les bases d'une meilleure connaissance des attentes et des possibilités, souvent limitées, des marins. Enfin, le moral des troupes de Nantes-Port-Accueil s'est trouvé bien conforté par le soutien du Grand-Port-Maritime Nantes-Saint Nazaire, sur un projet d'attribution et d'aménagement d'un local sur les quais de Chaviré, qui nous permettra d'envisager dans un avenir proche la création d'un vrai foyer NPA, plus proche des marins et mieux équipé pour les accueillir. À tous nous souhaitons autant de belles perspectives pour 2013 et à tous les marins du monde de pouvoir trouver à chaque escale un accueil chaleureux.
Dominique Read

trouver une solution à nos difficultés .Il nous reste à espérer que la force de nos convictions sur ce dossier fera tomber les derniers obstacles. Bien évidemment nous sommes conscients qu'il nous faudra vraisemblablement modifier notre façon de faire, mais nous sommes prêts à accepter certains changements, dans la mesure où nous n'aurons plus à courir, à quémander des subsides hypothétiques, indispensables à notre fonctionnement. En effet, comme la plupart d'entre nous, il devient de plus en plus pénible (usant) de faire la chasse aux subventions, de chercher à convaincre du bien- fondé de notre démarche et de notre action pour les marins .cette quête permanente se fait souvent au détriment de ce que nous aimerions faire pour les marins que nous accueillons. Donc aujourd'hui, nous souhaitons à nos représentants– qui portent tous nos espoirs -courage, persuasion et convictions, pour que nous soyons entendus et que ce dossier aboutisse enfin. J.Munier

EEG a initié un service de transport de membres d'équipage. A noter le geste important de Bayonne qui propose de donner son véhicule actuel lors de son prochain renouvellement d'ici quelques semaines. L'accompagnement des marins du « Portalègre », en souffrance à Bassens depuis août 2012, a suscité, dans les conditions actuelles, un fort investissement humain. Malgré de nombreuses démarches, les besoins de financement exprimés ne sont pas

satisfaits... ! Seule deux communes ont accepté de verser une subvention exceptionnelle. Un effort particulier doit être mené dans cette direction avec l'aide du GPMB pour la prochaine réunion de bureau de la commission. Le représentant du GPMB explique que le projet de rénovation d'un bâtiment portuaire (actuel bureau d'EEG) a été abandonné mais la construction d'une structure à base de conteneurs est aujourd'hui retenue. Le GPMB mettrait gratuitement à disposition le foncier et assurera la maîtrise d'ouvrage une fois que le plan de financement aura été trouvé par des aides. Le GPMB, comme indiqué, prépare le dossier pour le remettre à EEG qui devra se charger de trouver ces financements... ! Le représentant du préfet précise qu'il a saisi le ministère de

Port La Nouvelle. Bonjour Angel, Le foyer commence à être mieux reconnu et surtout mieux identifié. L'équipe des chauffeurs a fait du "marketing" auprès des gardiens de la CCI, des agents, de la capitainerie, du remorquage etc. Juste après notre ouverture nous n'avions reçu que 12 marins, désormais en Décembre et Janvier: 95 sont venus au foyer. Les revenus de la vente des boissons, cartes de téléphone, connexion internet et vêtements nous permettent de payer sans aucune difficultés notre abonnement à Orange, nous faisons même un "petit" bénéfice mensuel de 30€. La CCI continue à nous aider par le don de mobilier comme l'armoire à balai. etc...., elle est toujours à nos côtés. Mais, la grande nouveauté depuis le 01 Février est l'embauche

Port de Bouc : Dans le FPA n° 80 a paru notre rapport d'activité 2012, que nous avons présenté au C.A. de décembre. Ce rapport résume nos actions de 2012, nos joies et nos succès mais aussi nos ennuis et nos difficultés qui ont été nombreuses durant cette année. Par rapport à cette parution, il n'y pas grand-chose de nouveau si ce n'est que nous nous débattons plus que jamais au milieu de grandes difficultés ; finances, véhicules, réparations à faire d'urgence et manque de moyens humains. Nous avons terminé l'année avec un déficit de ~20.000 €. Nous avons déjà été obligés de réduire nos activités,

Marseille : Pour la construction du nouveau foyer au poste 162 du port de Marseille-Fos, le premier appel d'offre a été infructueux et recommencé pour des raisons administratives. Le deuxième a été fructueux et l'entreprise choisie. Les travaux ont commencé et devraient durer jusqu'en avril. Notre équipe de bénévoles s'est renforcée avec Tony TRIESBACH et Guillaume ROUDIER, séminariste de la Mission de France en stage

l'écologie de la question des financements étatiques possibles. Concernant le fonctionnement, il rappelle que dans la lutte contre le chômage, il y a des dispositifs attractifs pour le recrutement de jeunes dans le secteur associatif. Le représentant du préfet remet aux membres de la commission une copie du rapport 2012 de la commission de bien-être. Celui-ci démontre malheureusement que la route est encore très longue avant d'arriver à un bilan satisfaisant. La constitution de l'Association EEG, la plaquette d'information publiée par les bénévoles et les visites à bord sont les seuls actes concrets à ce jour, les financements n'étant pas au rendez-vous. Bref, les choses n'avancent pas vite mais elles avancent et il faut s'armer de patience et d'optimisme. P. Haffreingue

d'une secrétaire dans le cadre d'un contrat aidé. Elle a la lourde tâche de classer, de répertorier (car nous étions JP et moi-même un peu bordéliques) toute notre activité de l'année 2012. Elle va établir les différents budgets pour que nous soyons fiables par rapport à nos sponsors. Elle seconde les chauffeurs, qui sont ainsi plus disponibles dans l'accompagnement des marins, car elle est présente au foyer 5 jours par semaine de 16h30 à 20h30. L'autre bonne nouvelle : les 6000€ d'ITF ont été virés sur notre compte. Voilà, bon courage à toi et à toute l'équipe et surtout si l'un d'entre vous visite notre belle région cet été, il sera le bienvenu. Toute notre amitié. Martine COUSIN et son équipe.

notamment à notre annexe du quai porte-conteneur pour les raisons citées dans le précédent FPA et si la situation continue à se dégrader, c'est notre existence même qui peut être mise en cause. D'autre part nous préparons notre A.G. qui se tiendra le samedi 2 mars 2013. Nous essayons d'être optimistes et nous espérons beaucoup en cette année 2013 avec la mise en place d'une contribution obligatoire des armateurs, d'autant plus que les nouvelles et les derniers échanges du conseil supérieur (G.Pelen) semblent être plutôt rassurants de ce point de vue. F.Bascove.

au MPCT au mois d'août. Départ d'Arnaud de BOISSIEU pour Casablanca, il était bénévole, aumônier du port, conseiller technique pour la construction du nouveau foyer et pour l'Internet, membre actif du bureau et l'ami de tous. Soeur Françoise qui à quatre-vingt ans visitait les bateaux a été renversée par une automobile, elle a été grièvement blessée et est actuellement en rééducation. Le foyer de la gare maritime a été ouvert 191 jours, a

accueilli 41984 marins soit une moyenne de 210 marins par jour d'ouverture. Celui de la rue de Forbin a été ouvert 228 jours et a accueilli 3676 marins soit une moyenne de 15.8 marins par soirée. Les équipes des visiteurs de navires sont montés à bord de 594 navires. Des bénévoles et Marc, le directeur de l'AMAM, ont visités des marins dans les hôpitaux : Un géorgien, accidenté à bord le 17 février, Un philippin, accidenté à bord le 26 février. Un anglais, cadet, qui a fait une chute, tard le soir en dehors des heures de service, le 1 avril. Un égyptien, cage thoracique enfoncée à bord le 2 avril. Un indonésien, marin d'un paquebot de MSC en mai. Nous avons dû aider des marins en difficulté. Le NAVIN RAVEN, saisi pour frais de réparations non payés. A bord, 2 marins philippins avec 8 mois de salaires impayés. Aide de l'AMAM avec des visites régulières et fourniture de vivres. Les marins ont été payés, le navire est parti.

La commission de bien-être des gens de mer de Marseille s'est réunie aux dates suivantes:-Réunion du bureau le 21 janvier, - Réunion plénière le 15 mars. Réunion du bureau le 21 décembre. Les problèmes suivants ont été abordés: - Mailing aux exploitants du port;- lettre pour demander au médecin des gens de mer d'être médecin coordinateur pour les marins abandonnés, - Demande à la préfecture de définir la zone où les marins en escale peuvent se déplacer sur le territoire français, Problèmes techniques avec le port.- Financement des associations par les armateurs. Les membres des associations de Port la Nouvelle, Sète, Port de Bouc et de Marseille se sont retrouvés à Sète le samedi 26.janvier. Une conférence sur les pavillons de complaisance a été présentée par Bernard GOUY, avocat et ancien président de l'association de Sète. Un jeune pilote maritime est intervenu sur son expérience de commandant et de pilote. J'ai parlé des difficultés, dans le cadre du Conseil Supérieur des Gens de Mer, pour obtenir une participation financière obligatoire des armateurs. Après un bon repas en commun très convivial nous avons visité le port. C'était une journée très réussie, merci aux organisateurs. Grâce à ITF nous avons pu

L'ATHENA et le PRINCESS DANAË, deux paquebots de la Classic International Cruise, pavillon et armateur portugais, saisis par les fournisseurs de combustible. Il y avait 420 marins à bord avec des retards de salaire. Ouverture exceptionnelle du foyer du MPCT pour eux. Les marins sont payés et rapatriés. Marc FEUILLEBOIS et Pierre LESAGE, bénévoles, en conduisent certains à l'aéroport. Les deux bateaux sont amarrés à la digue du large, sans équipages. Le PENAFIEL, pavillon portugais, bloqué depuis l'été dernier. A bord, 4 russes, 2 portugais, 1 capverdien. Avec des arriérés de plusieurs mois de salaire. Ils ont pu récupérer de la nourriture du Princess Danaë. Aide de l'AMAM: visites régulières, fourniture de produits de première nécessité. En janvier, l'équipage est payé. 5 navires sur 12 de la compagnie ont repris la mer mais le Penafiel est toujours là. G.Pelen

acheter un véhicule FORD Transit 9 places et une installation Internet qui permet :- de faire payer les marins 0.50 € pour une ½ h ; - une mise en accord avec la loi, - la régulation automatique de l'usage de l'Internet en cas de grande affluence, -un meilleur fonctionnement du WIFI. L'année 2012 a vu le nombre de marins accueillis au foyer des paquebots diminuer de 5000 marins, cela est dû principalement aux escales courtes, une demi-journée, certains membres d'équipage n'ont plus le temps de venir au foyer. Le nombre de visites a aussi baissé à cause de la diminution du nombre d'escales des navires de charge dans les bassins "est" du port. Malgré le fait que le panier du marin (dépense par marin et par escale) soit passé 2,71€ en 2011 à 2,11€ en 2012 et que le nombre de marins a diminué, nous sommes arrivés à presque équilibrer le compte d'exploitation avec presque plus de cartes téléphoniques prépayées vendues, mais les cartes SIM et les recharges les remplaçant en partie, l'Internet payant, une fois la TVA payée, rapporte à peu près 1000€ par mois. Grâce à une solide équipe de 35 bénévoles et aux salariés, l'année 2012 a permis de répondre à la mission que nous nous sommes donnée. . G.Pelen.

Merci de m'indiquer vos changements éventuels d'adresse électronique si vous désirez continuer à recevoir le FPA. .Bien cordialement, Angel LLORENTE 1 rue Parmentier 59240 Dunkerque <téléphone 03 28 63 48 00 mail Angel.Llorente@wanadoo.fr.

